

Assemblée des délégués des 6 et 7 novembre 2017 à Berne

Élection d'un membre de la Commission d'examen de la gestion pour le reste du mandat 2015 – 2018

Proposition

L'Assemblée des délégués élit Peter Andreas Schneider comme membre de la Commission d'examen de la gestion pour le reste du mandat 2015 – 2018.

Heiden, le 29 juin 2017
Fédération des Églises protestantes de Suisse

La Commission de nomination
Le Président
Koni Bruderer

L'article 13 du Règlement de l'Assemblée des délégués stipule :

Composition, nomination et durée du mandat

1 La Commission d'examen de la gestion se compose de cinq membres, appartenant à cinq Églises membres différentes.

2 Les membres sont élus, sur proposition de la Commission de nomination, pour une durée de quatre ans ou pour le reste d'un mandat. Une réélection est possible à une reprise. Le mandat des membres qui ont été élus pour le reste d'un mandat prend fin après la deuxième réélection, au terme de huit ans de mandat.

3 Le président ou la présidente de la Commission d'examen de la gestion est nommé(e) au sein de celle-ci par l'Assemblée des délégués. Il ou elle peut exercer son mandat de président au maximum pendant quatre ans.

Actuellement, la Commission d'examen de la gestion se compose des personnes suivantes :

Présidence	Daniel Hehl	AG
Membres	Thomas Grossenbacher, pasteur	ZH
	Johannes Roth	ZG
	Iwan Schulthess, pasteur	BEJUSO

Avec le départ de Jean-Michel Sordet après l'Assemblée des délégués (AD) d'été 2017, la Commission de nomination propose à l'AD d'élire pour le reste du mandat 2015 – 2018 comme membre de la Commission d'examen de la gestion :

Membre	Peter Andreas Schneider	FR
--------	-------------------------	----